

Journal de Roubaix

Quarante-neuvième année. — N° 3.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

DIMANCHE 3 JANVIER 1904

TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnements annuels : 5 francs
Six mois : 3 francs
Trois mois : 1 franc 50
Un an : 10 francs

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing : Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5
A Valenciennes : Chez M. Henri Lemaire, rue de la Station
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité
En vente à Paris dans toutes les bibliothèques des garcs et dans les principales librairies.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Un Métal Merveilleux

LE RADIUM

Messieurs les photographes, messieurs les électriciens et vous, chers lecteurs, attention ! Voici une étrange découverte : un métal bien extraordinaire, merveilleux et rare, dont les effets sont des plus remarquables, et qui pourrait même servir à renverser les grands principes de la science moderne et surtout celui de Lavoisier : « Rien ne se crée, rien ne se perd ».

Ici, avec le radium, le métal merveilleux, nous sommes devant des réalités qui semblent du domaine du rêve. Les mystérieux rayons X qui ont étonné le monde ne sont rien auprès des radiations ou rayons actifs du radium.

Messieurs les électriciens, il paraît que dans un laboratoire, la poussière des métaux radio-actifs, répandue en quantité infinitésimale rend tous les corps radio-actifs ; l'air lui-même devient conducteur de l'électricité spéciale qu'il dégage et aucune mesure de précision électrique ne peut plus être faite, les appareils ayant perdu leur isolement.

Et vous, Messieurs les photographes ou chimistes, ne vous aviez pas non plus de vous promener chez messieurs Lumière frères ou chez un marchand de produits photographiques en portant dans votre poche un tube contenant un rien de chlorure de radium, par exemple : toutes les plaques sensibles renfermées dans des boîtes hermétiquement closes seraient instantanément voilées.

Et l'action physiologique du radium tient du miracle. Un sel de radium contenu dans une boîte fermée, on ne peut l'appliquer sur la paupière ou même sur la tempe, produit dans l'œil une sensation de lumière. On a même cru qu'il serait possible, par ce moyen, de rendre la vue à certains aveugles et l'on avait déjà préconisé de merveilleuses lunettes au radium, mais... il faut renoncer à ce fol espoir. D'après M. Carbelaud, dans ce cas, les milieux de l'œil deviennent lumineux par phosphorescence, sous l'influence des rayons du radium et la lumière qu'on aperçoit est sa source dans l'œil lui-même.

L'effet du radium sur l'épiderme est aussi très intéressant. Une ampoule contenant un sel de radium, posée sur la peau, ne fait éprouver aucune sensation particulière, mais au bout d'une quinzaine de jours il se produit une rougeur, puis une escarre et, si le contact est prolongé, une plaie qui peut mettre plusieurs mois à guérir. Pareille aventure est arrivée à M. Henri Becquerel, qui avait conservé en poche un tube à chlorure de radium. On essaie d'appliquer cette action physiologique dans le traitement du lupus et du cancer.

Le radium, outre son action calorifique et lumineuse, jouit encore d'une autre propriété. Il peut, sous une infime quantité, rendre fortement éclairants certains corps : par exemple une feuille de zinc sulfuré, et cette lumière dépourvue de chaleur, est produite sans perte d'énergie appréciable. Peut-être aurons-nous un jour une modification complète de l'industrie de l'éclairage, grâce au radium.

Le plus curieux est que cette activité, cette énergie spéciale ne modifie pas la constitution du corps dont elle émane et ne lui fait pas perdre un atome de son poids.

Les premiers échantillons de ce métal étrange ont été extraits, à l'état de chlorure, des résidus de minerai d'uranium provenant des mines impériales de Joachimsthal (Bohême).

Pour donner une idée des difficultés de cette extraction, il suffit de dire qu'on fit arriver à la séparation de chlorure de radium d'une tonne de résidus. On nomme le gramme de radium qui est obtenu le radium actif, 10,000 francs le gramme ! A ce prix-là, nous ne sommes pas encore à la veille de voir la lumière au radium appliquée à l'éclairage des théâtres.

La découverte et l'étude du radium et des métaux du même groupe polonium, actinium revient d'une part à M. Henri Becquerel, de l'Institut, ancien élève de l'école Polytechnique et d'autre part à M. et Mme P. Curie.

M. Pierre Curie est chargé de cours à la Sorbonne et professeur à l'école municipale de physique et de chimie. Mme Sklodowska, polonaise d'origine, est docteur en sciences et pro-

fesseur à l'école normale de Sévres. Les recherches qu'ils ont, tous deux, poursuivies, leur ont valu d'être lauréats de l'Institut de France, de recevoir la médaille Davy, l'une des plus hautes récompenses de la Société royale de Londres. Le jeudi 10 décembre, l'Académie de Stockholm, réunie en séance solennelle attribua le prix Nobel de 1903, pour les sciences chimiques aux trois savants français cités plus haut. Enfin le Syndicat de la presse leur a attribué conformément avec le Saint-quentinois Edouard Branly, 60.000 francs sur le prix Osiri.

Avec les progrès incessants de l'électro-chimie, avec la tenacité de M. et Mme P. Curie, nous devons nous attendre à la découverte prochaine d'une Californie quelconque, d'un Klondyke nouveau pour amener à point les belles expériences déconcertantes du radium qui nous réservent encore des surprises... remarquables.

Emile DUHEM.

INFORMATIONS

Attentat contre le Préfet de la Loire

Saint-Etienne, 2 janvier. — Un attentat a été commis, jeudi soir, contre M. Mascié, préfet de la Loire. Un nommé Teyssier, ancien brigadier du train des équipages en Algérie, a tiré deux coups de revolver chargé de chevrotines, sur le territoire de la commune, où le préfet a l'habitude de se promener après son déjeuner. Des agents de la sûreté, passant par là, ont erré l'auteur de l'attentat, condamné déjà plusieurs fois pour port d'armes et pour coups de feu.

Marseille, 2 janvier. — Les Sœurs de Saint-Augustin ont quitté ce soir les hôpitaux de l'Hôtel-Dieu, de la Conception et de Sainte-Marguerite, dont la laïcisation avait été votée pour la date du 1er janvier. Ces religieuses ont passé le service au personnel laïque chargé de les remplacer et se sont rendues en leur maison-mère dans le quartier de Saint-Just. Aucun incident ne s'est produit.

L'année 1903 en Angleterre

Londres, 2 janvier. — Les journaux qui passent en revue les principaux événements de l'année sont très pessimistes. Les organes libéraux accusent la politique intérieure d'avoir fait faire un retour en arrière vers une politique abandonnée. Les journaux conservateurs se plaignent de l'état des finances et déclarent que la position de l'Angleterre est affaiblie.

L'anthropométrie dans les banques

Londres, 2 janvier. — Les grandes maisons de banque de la Cité ont adopté d'un commun accord une mesure bien originale pour se préserver contre les abus de confiance. Chaque fois qu'on engage un nouvel employé, on le fera passer dans un cabinet anthropométrique où il subira toutes les mensurations. Chaque employé aura sa fiche à laquelle on joindra une photographie et une note sur ses antécédents. Chaque coiffeur de place dans une maison de banque sera tenu aussi de faire savoir si dans sa famille il n'y a pas eu de personnes qui aient subi une condamnation.

Le trust de l'acier — La victoire définitive de Rockefeller — M. Pierpont Morgan cède la place

New-York, 2 janvier. — La *New-York World* annonce que M. Rockefeller est enfin parvenu à s'emparer de la direction du trust de l'acier (*United States Steel Corporation*), et à faire nommer au poste d'administrateur général (*managing head*), M. Henri C. Frick, ancien président de la Compagnie Carnegie.

Traité entre Mendlik et les États-Unis

New-York, 2 janvier. — On a reçu une dépêche de Djibouti ainsi conçue : « Le missionnaire Skinner a obtenu la signature d'un traité entre l'Éthiopie et les États-Unis, ouvrant des relations commerciales amicales. Le gouverneur Mendlik a accepté la participation de l'Éthiopie à l'Exposition de Saint-Louis. Il a remis à M. Skinner des présents pour le président Roosevelt. »

CHOSSES ET AUTRES

Bob prend sa leçon : — Combien d'éléments ? lui demande son précepteur.
— Trois, répond le gamin : la terre, l'air et le feu.
— Tu es oublieux. Cherche bien... Voyons, l'élément qui occasionne si souvent des accidents ?
— Ah ! oui, je sais... les chemins de fer.

Dans la rue : — Tu vois, ce monsieur ? Il a contribué à essayer bien des armes.
— Que fait-il donc ?
— Il est marchand de mouchoirs.

LA « VIENNE » RETROUVÉE

Aperçu au large de Gibraltar. — Dépêches confirmatives.
Toulon, 2 janvier. — La préfecture maritime a reçu plusieurs télégrammes disant que la *Vienna* a été aperçue à cent vingt milles au large de Gibraltar.

car, ayant une avarie de machine et marchant à une allure très lente, le navire norvégien *Romsdal* qui a espéré le transport. Le navire a été confirmé par le service maritime de Marseille.

Cette nouvelle a été annoncée à la femme du quartier-maître Simonnet, qui se croyait déjà veuve.

L'ANNÉE POLITIQUE

JANVIER
4. Renouvellement partiel. — 12. Ouverture de la session ordinaire du Parlement ; M. Jaurès élu vice-président de la Chambre. — 20. Ouverture de la discussion du budget de 1904.

FÉVRIER
23. M. Delcassé retire le traité franco-siamois et annonce l'ouverture de nouvelles négociations.

MARS
10. Sénat : Interpellation sur la santé générale des troupes. — 18. La Chambre refuse de passer à la discussion de la demande en autorisation formée par vingt-cinq congrégations enseignantes d'hommes. — 21. Vote définitif du budget de 1904 ; le Sénat et la Chambre siègent en permanence pendant 27 heures.

AVRIL
7. La Chambre, à l'occasion de la discussion sur l'octroi de M. Syveton à Paris, adopte, après un discours de M. Jaurès, par 362 voix contre 75, un ordre du jour par lequel elle se dit résolue à ne pas laisser l'affaire Dreyfus sortir du domaine judiciaire.

MAI
19. Reprise des travaux du Parlement ; discussion des interpellations à la Chambre par M. le général de Launay, par M. Engorand, etc., sur la politique religieuse du cabinet ; rejet, par 278 voix contre 247, de l'ordre du jour tendant à la séparation des Églises et de l'État et adoption, par 313 voix contre 237, d'un ordre du jour invitant le gouvernement à réprimer les empiétements du cléricalisme.

JUN
16. Dépôt du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu. — 23. Vote de la loi sur les sécularisations (proposition Massé), à la suite d'une discussion prolongée, au cours de laquelle la droite et le centre quittent la salle des séances en manière de protestation. — 27. Le Sénat adopte le projet arbitraire déjà adopté par la Chambre, imposant aux communes la construction de maisons d'écoles. La Chambre refuse d'accorder, à 80 congrégations de femmes, l'autorisation qu'elles ont demandée. — 29. Discours remarqués au Sénat de M. Waldeck-Rousseau contre la politique de M. Combes.

JULLET
2. La Chambre, par 445 voix contre 73, disjoints du projet sur les quatre contributions l'impôt sur le revenu. — 3. Le Sénat adopte la loi sur la liquidation des biens congrégationnaires. — 4. Le Sénat repousse le projet de loi sur les élections municipales. — 6. Départ de M. Loubet pour Londres.

AOÛT
9. Discours de M. Combes à Marseille ; attentat à lautomobile, la manifestation hostile de M. Combes est lue à Nice. — 23. Discours de M. Combes à Saintes. — 25. Le conseil général de la Haute-Vienne fait une manifestation révolutionnaire.

SEPTEMBRE
18. La manifestation de Tréguier, M. Combes prononce un discours en inaugurant le monument Renan. — 18. Campagne radicale et socialiste contre M. Chaunui, ministre de l'Instruction publique. — 20. Le général André à Saint-Emilion proteste contre l'Internationale. — 27. Discours politique de M. Aynard à la Demi-Lune, près de Lyon.

OCTOBRE
11. Discours de M. Combes à Clermont-Ferrand en inaugurant la statue de Veroinfort. — 16. Arrivée du roi et de la reine d'Italie. — 30. Retraite du Parlement, adoption d'un ordre du jour saluant les combattants d'El-Moungar, les socialistes s'abstiennent. — 22. Interpellation sur la politique générale ; par 333 voix contre 233, la Chambre accorde un vote de confiance au cabinet. — 26. Interpellation à la Chambre sur les douzième des boulangers de France. — 29. Commencement de la discussion du budget de 1904. — 30. Interpellations sur les désordres de la Bourse du travail à Paris ; la Chambre vote la suppression des commissaires spéciaux.

NOVEMBRE
3. Vote à la Chambre de la loi sur les bureaux de placement, à la suite des menaces révolutionnaires. — 6. Interpellation de M. Jaurès sur les grèves d'Armentières ; la Chambre décide de nommer une commission d'enquête sur l'industrie textile. — 12. Déclarations de M. Combes au sujet de l'enseignement congrégationnaire. — 18. La Chambre décide de nommer une commission d'enquête sur l'affaire Humbert. — 28. Par 490 voix contre 66, la Chambre proteste contre les théories internationalistes de MM.

Décembre
Jaurès et de Pressensac. — 24. Le Sénat vote en première délibération la loi sur l'enseignement secondaire. — 27, 28. Rejets à la Chambre des amendements tendant à la suppression des aumôniers et de la croix du Patriote.

2. M. Pelletan sort difficilement d'une interpellation à la Chambre. — 20. Dépôt par M. Combes du projet tendant à l'enseignement aux congrégations. — 23. Vote à la Chambre de la loi sur les patentes. — 29. L'annuaire est adopté à la Chambre, sauf pour les commissaires de la Haute-Cour. — 30. Vote final du budget de 1904 ; clôture de la session extraordinaire.

LES
Réceptions du 1^{er} Janvier
AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Paris, 2 janvier. — Le palais de l'Élysée avait reçu hier sa décoration des grands jours de fête : le vestibule, qu'ornaient d'admirables tapisseries de la suite fameuse entre toutes de *Don Quichotte*, avait été en outre garni de profusion de plantes vertes, palmiers, siccas, fusains fleuris d'azalées et de camélias, bambous grêles, aux longues branches vert pâle, bruyères de série...

Les huissiers de la présidence de la République, colosses en habit à la française, culotte de soie, bas blancs, épée en verrouil et chaque sous le bras, se tenaient à l'entrée des salons.

La livrée de l'Élysée, en grande tenue de gala, habit bleu barbeau à boutons dorés, gilet de satin blanc, culotte de panne rouge, bas blancs et escarpins vernis, occupait le vestibule supérieur.

Enfin sur les marches du grand escalier d'honneur, des cavaliers de la garde républicaine, casque en tête, sabre au poing, montaient la garde immobiles et formaient une haie imposante.

Les réceptions officielles ont commencé vers neuf heures. M. Emile Loubet, en habit noir avec la plaque et le grand cordon de la Légion d'honneur, se tenait dans la grande salle des fêtes, en compagnie de MM. Abel Combarieu et le général Dubois, secrétaires généraux civil et militaire de la présidence de la République.

Derrière le chef de l'État les membres des missions civile et militaire assistaient, au complet, aux réceptions officielles.

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS
À dix heures un quart, les voitures du Sénat, encadrées par un escadron de dragons portant la lance au poing, arrivent devant l'Élysée. Les landaus franchissent le portail Saint-Honoré et défilent devant la compagnie d'honneur, rangée dans la cour du Palais, ce pendant que les membres du Sénat se tiennent à l'écart.

M. Fallières, président du Sénat ; les membres du bureau et de nombreux sénateurs qui se sont joints à eux sont salués par le lieutenant-colonel Bouche, commandant du Palais.

Le cortège gagne la salle des fêtes, où, au nom du Sénat, M. Fallières adresse à M. Emile Loubet une allocution particulièrement chaleureuse. Le Président de la République répond très cordialement et s'adresse un mot aimable à chacun des membres de la délégation.

Après le même cérémonial, les députés sont introduits auprès du Président de la République. Ils sont très nombreux, car beaucoup de représentants avaient devancé le bureau au Palais présidentiel. Leur nombre, moins, fait que cette réception dure plus de vingt minutes, et qu'après leur départ l'équipe de cuirassiers du chef de l'État a tout juste le temps de se masser devant l'Élysée.

LES VISITES AU PRÉSIDENT
Avec le même cérémonial, le Président de la République reçoit hier ses visiteurs officiels de deux Chambres.

Pour le troisième fois dans la même semaine, ce qui est exceptionnel, la chaîne de gala est de service. M. Emile Loubet y prend place ainsi que M. Combes, président du Sénat, le général Dubois et M. Abel Combarieu, secrétaires généraux de la présidence.

Dans les landaus et coupés qui font suite, montent les ministres et le sous-secrétaire d'État ; les personnes de la maison civile et militaire du chef de l'État, et M. Mollard, directeur du protocole.

Le cortège présidentiel quitte l'Élysée à onze heures et se rend au palais de Luxembourg, où M. Emile Loubet est reçu par M. Fallières, entouré de nombreux sénateurs ; quelques minutes plus tard, c'est au Palais-Bourbon que le Président de la République s'arrête pour rendre visite au Président de la

Chambre des députés, puis il regagne l'Élysée, où il arrive à midi.

Le déjeuner officiel
M. Loubet a offert un déjeuner en l'honneur des membres du gouvernement.

À ce repas officiel — durant lequel la musique de la garde républicaine se fait entendre — assistent également le général Florentin, général-chef de la Légion d'honneur, et le général Dussier, gouverneur militaire de Paris.

Le déjeuner terminé, le président de la République, ayant les ministres auprès de lui, va prendre place dans la salle des Fêtes, où la réception de corps diplomatique et des délégations de grands corps de l'État, de la magistrature et de l'armée, vont le retenir pendant tout l'après-midi.

Le corps diplomatique
La venue à l'Élysée des membres du corps diplomatique, le Jour de l'An, est très attendue du public, car c'est l'occasion pour lui de trouver rassemblés en magnifique cortège, les costumes éclatants et les uniformes chamarrés superbes des diplomates et des attachés militaires de tous pays.

Les voitures du corps diplomatique entrent à l'Élysée par la grille de l'avenue Gabriel et arrivent la grande salle circulaire pour déposer les personnalités étrangères ; devant la porte de la salle des fêtes.

Ce défilé des équipages de grand apparat dans les Champs-Élysées a son public attenti, chaque année. On le remarque aisément à l'assurance qu'il apporte à nommer sur-le-champ chaque diplomate, à désigner les ambassadeurs et les légations.

Le ministre, cette semaine, des lettres de créance des nouveaux représentants de Russie et d'Autriche-Hongrie a permis à MM. de Nédloff et de Khéroukhin-Metch de prendre place dans le brillant cortège. La foule a fait à l'ambassadeur de Russie un accueil particulièrement sympathique.

Le nouveau ministre de Belgique, M. Lagbat, n'étant pas, par contre, encore accrédité en France, la légation belge était représentée par le prince de Carman-Chimay, chargé d'affaires.

Les membres du corps diplomatique sont tous réunis dans la salle des fêtes, où les a introduits M. Mollard, Mgr Lorenzelli, nonce des Papes, s'avance vers le président de la République et, comme d'habitude, prononce le discours suivant :

Monsieur le Président,
L'année qui vient de finir lègue à l'année qui commence, une paix internationale à laquelle en plusieurs occasions et de différentes manières, a puissamment contribué de la France. C'est un honneur pour elle ; c'est un bonheur pour le monde entier.

Ce bonheur dirigé également leurs efforts la science et l'art de gouverner et ces efforts ne s'imposent pas moins un respect universel, lorsqu'il s'agit d'une paix, à faire servir les avantages de la paix, à raffermissement et au progrès de la vie morale et, d'autre part, à empêcher qu'à l'abri de la sécurité des États s'écrie et s'écrive la vertu des peuples. En n'est-ce pas à l'empire de ces principes qu'est due la professe éminente du monde civilisé à la disparition de la grande figure de Léon XIII, qui a si noblement dépassé ses vingt-cinq ans de suprême pontificat pour les plus hautes intérêts de l'humanité ? En effet, ce n'est pas seulement que le pontificat de Léon XIII, mais que son œuvre, véritablement de Dieu pour l'avoir et la prospérité glorieuse des nations.

C'est pourquoi je place sous les auspices de la Providence divine, Monsieur le Président, les vifs souhaits que mon non et au nom de mes illustres collègues, membres du corps diplomatique, j'ai l'honneur de vous offrir aujourd'hui : souhaits de santé et de bonheur pour votre personne, souhaits de grandeur et de succès constants pour la France.

M. Emile Loubet répond :

Messieurs,
En constatant que l'année qui vient de finir lègue à l'année qui commence la paix internationale, votre Excellence veut bien faire à la France sa part dans cette heureuse situation.

Mais la France n'oublie pas à quel point aussi le monde en est redevable au grand homme de bien qui les éminents représentants.

N'est-ce pas de cette sagesse et de la volonté de prévoir avant que possible les causes de conflits que découlent les récentes conventions que de grandes espérances, appréciées pleinement les principes immuables qui dominent notre politique étrangère, ont aidés avec le gouvernement de la République française ?

De telles manifestations au sein de ce noble corps de Pontife qui a, pendant un quart de siècle, attentivement observé toutes les évolutions morales et sociales attendues quelque profit pour l'humanité. Nous n'avons pas été étrangers, Monsieur, au regard qu'il nous a porté sur la disparition de ce grand homme.

Je suis très sensible à vos vœux pour la France et pour le président de la République. Ces vœux, nous les formons, à notre tour, pour les souverains et chefs d'États à l'égard desquels les expressions de notre sympathie, en ce jour, des sentiments qui les animent envers notre pays.

Le corps diplomatique défile devant le président de la République et quitte la salle des Fêtes, tandis que les membres du Conseil d'État sont appelés à se succéder.

LES DÉLÉGATIONS
Puis, viennent les députations de grands dignitaires de la Légion d'honneur ; de la Cour de cassation, de la Cour des comptes ; du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; de l'Institut ; de la Cour d'appel ; de la Banque de France et du Crédit Fon-

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

L'INCENDIE DE CHICAGO

Le deuil dans la ville. — Prostration générale. Scènes navrantes.

Chicago, 2 janvier. — Les morgues improvisées ont été visitées toute la journée par de véritables foules de gens à la recherche de parents ou d'amis disparus. Cependant, le nombre de ceux qui demandent des nouvelles et qui s'efforcent de reconnaître des victimes est beaucoup moins grand qu'hier.

La tristesse qui plane sur toute la ville se trouve accrue par le passage, à de fréquents intervalles, de cortèges funèbres qui se dirigent lentement vers les églises, les gares ou les cimetières.

Les infirmes et les parents qui veulent dans les hôpitaux ou chez des blessés, attendent d'instinct en instant la mort des victimes les plus grièvement brûlées. Les habitants de Chicago qui n'ont ni parents ni amis tués, ou blessés, ou disparus dans la catastrophe, semblent si consternés et si lassés par la lecture des détails de l'incendie, que les journaux du soir ont décidé de se conformer à l'usage des jours de fête et de ne pas paraître.

Chicago, 2 janvier. — Dans les maisons des familles en deuil ont lieu des scènes navrantes. Dans quelques-unes, on aura besoin de deux, de trois, et même quatre corbillards, pour transporter les restes des défunts au cimetière. Quelques-uns des

cadavres étaient mutilés à ce point que les vêtements et les bijoux constituaient les seuls moyens d'identification.

C'est ainsi que le docteur Alexander, qui avait recherché pendant des heures les restes de son enfant, âgé de huit ans, a pu établir l'identité du cadavre décapité au moyen d'une montre qu'il avait donnée à son fils le jour de son anniversaire.

M. Edwards a reconnu le corps de sa fille, âgée de quatorze ans, au moyen d'un lambeau d'étoffe.

M. Frady, fabricant de pianos, a retrouvé les cadavres de cinq personnes qui s'étaient rendues au théâtre en compagnie de sa femme. Chacun des cadavres avait été transporté dans une morgue différente. On n'a pas encore découvert le sixième cadavre. Presque tous les mariages et autres cérémonies de la vie sociale sont renvoyées à une date indéterminée.

Une dame Stoddard, domiciliée dans la banlieue, avait amené ses deux enfants à Chicago pour y passer les vacances et avait pris trois places au théâtre. Le jour de la représentation, elle se trouva souffrante, et les enfants sont partis sans elle. En apprenant la nouvelle de l'incendie elle déclara que les enfants avaient dû périr et demora dans son hôtel presque sans connaissance, tandis que ses amis procédaient à des recherches qui aboutirent à la découverte des cadavres des deux enfants.

Théâtres fermés par ordre
Chicago, 2 janvier. — M. Harrison, maire de Chicago, a ordonné la fermeture de dix-neuf théâtres qui ne s'étaient pas conformés aux règlements établis dans le but d'empêcher des accidents.

La sensation en Allemagne
Londres, 2 janvier. — On mande de Berlin au *Standard* que les nouvelles du désastre de Chicago

ont produit une grande sensation en Allemagne, d'autant plus vive que les Allemands forment le quart de la population de Chicago. Cette ville compte 2 millions d'habitants dont 500,000 sont des Allemands.

Condoléances
Rome, 2 janvier. — Le ministre des Affaires étrangères, M. Tittoni, a chargé l'ambassadeur d'Italie à Washington d'exprimer au gouvernement américain la participation de l'Italie au deuil des États-Unis pour la catastrophe de Chicago.

Voilà français à la côte
Position critique de l'Égypte. — L'équipage saisi Londres, 2 janvier. — On mande de Queenstown que le paquebot *Lyria*, de la White Star Line, qui vient d'arriver dans cette ville, annonce avoir aperçu, échoué sur un banc de rochers, à Steven-Hedd, près de Queenstown, sur la côte irlandaise, un grand voilier. C'est un navire français, le *Fauconnet*, parti de San-Francisco chargé de céréales, à destination du Royaume-Uni. On craint que le *Fauconnet* ne soit perdu. Ce navire, qui fut construit en 1902, jauge deux mille cinq cent cinquante tonneaux et est assuré pour une somme de 475,000 francs. Le cargo est assuré à part pour une autre somme de 441,250 francs. On annonce que l'équipage est saisi.

Un mari meurtrier
Lyon, 2 janvier. — Un cordonnier d'origine italienne, J. Pittomhi, établi rue Paul-Bert, a tué sa femme hier après-midi d'un coup de tranchet dans l'abdomen. Pittomhi, qui est un alcoolique invétéré, avait, à la suite de accès épuissants qu'il se renouvelait quotidiennement, contraint sa femme à abandonner le domicile conjugal.

Sur ces instances et après l'intervention du conseil d'Italie, elle avait, il y a quelques jours, consenti à reprendre l'existence commune.

Cela ne devait pas durer. Le coup a été porté avec tant de violence que la malheureuse a eu les

intestins ouverts sur une longueur de douze centimètres. La mort a été foudroyante.

Le meurtrier, qui avait pris la fuite, a été arrêté quelques instants après. Il a été conduit, sous bonne escorte, à la prison Saint-Paul.

Le jubilé royal à la cour de Bangkok — Au Cambodge — Le salut de Norodom
Marseille, 2 janvier. — On lit dans l'Indépendance tonkinoise arrivée par le *Sydney* :

« Le lieutenant de la Colonie vient de prendre un arrêté ordonnant une école de médecine destinée aux indigènes.

« Le gouverneur général est allé dans le golfe de Siam, à bord du *Kerriani*, et a visité Kappot et Obantabon. Il était de retour le 28 novembre.

« Les fêtes du jubilé royal à la cour de Siam ont été splendides. Le roi a fait distribuer de petites médailles commémoratives à tous les enfants ; on estime leur nombre à plus de dix mille.

« M. Hoss, gouverneur général, vient de décider que, chaque année, cinq ou six administrateurs de l'Inde-Chine, seraient envoyés à Bangkok pour se familiariser avec la langue et la politique siamoises.

« Des bruits alarmants ayant couru au sujet de la santé de Norodom, roi du Cambodge, un correspondant du *Courrier d'Extrême-Orient* télégraphie que le roi n'a eu qu'un simple accès d'abattement, mais a repris son état habituel.

« La situation du Cambodge reste parfaitement tranquille.

« Les floteurs de Manchester
Manchester, 2 janvier. — La Fédération des pêcheurs floteurs de la zone a recommandé de réduire les heures de travail de 56 h. 1/2 par semaine à 60 heures.

« L'entente cordiale
Londres, 2 janvier. — Le troisième banquet mensuel de la chambre de commerce de Londres aura

lieu, le 22 janvier, au restaurant Trocadero, à sept heures du soir, sous la présidence de lord Brassey.

À l'ordre du jour, la question des relations anglo-françaises. L'ambassadeur de France sera le principal invité.

Le crime de Whitfield Street
Londres, 2 janvier. — L'assassin mystérieux de la jeune femme galante Dora Kienrich est toujours très discuté dans le quartier de Soho, où le meurtre a été commis. La police poursuit activement son enquête, mais aucune arrestation n'a été opérée jusqu'ici. La police n'a découvert ni le couteau avec lequel l'assassin a coupé la gorge à la jeune femme, ni le chef de l'appartement. On prétend que Scotland Yard n'a, en effet, aucun indice.

Le différend Russo-Japonais
Le transport à Kasaan
Londres, 2 janvier. — Le *Morning Leader* publie une déclaration faite par le ministre du Japon à Londres. Le ministre constate d'abord que le gouvernement japonais n'a pas encore reçu une réponse à sa dernière note à la Russie. Le ministre dit ensuite qu'il n'a aucune information concernant l'envoi de 5,000 soldats japonais à Nagasaki en route pour la Corée.

« Un pareil effectif, s'il est ajouté, ne servirait à rien dans un conflit avec les forces russes. Toutefois cet